



La Dame sous la neige...



Notre Lac Du Merle



Les abeilles ont fait leur carnaval

Sommaire :

- P. 2 La Fibre arrive
- P. 3 Landou 2.0 et Aurélie
- P. 4 Merci d'être là
- P. 5 Le Fab d'Oc... Kézako ?
- P. 6-8 Les travaux
- P. 9 Infos Diverses
- P. 10-11 Les Déchets
- P. 12-13 Réduire les déchets
- P. 14-15 Les Ecoles
- P. 16-18 Les Abeilles de la Ruche
- P. 19 L'Etat Civil de 2020
- P. 20 Crouzétoleries

Infos Mairie :

Tél : 05.63.50.60.16 **Fax :** 05.63.50.67.25
Mail : mairie.lacrouzette.81@orange.fr

Horaires d'ouverture : lundi à vendredi,
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Foyer Rural : 05.63.50.62.21
foyerruraldelacrouzette.fr

Site internet de Lacrouzette :
www.lacrouzette.fr

Chalets de La Bessière : 05.63.50.68.46

Directeur de la publication : François Bono

Commission Communication : Valérie Séguier

Rédaction, enquêtes et conception :

François Bono, Valérie Séguier, Béragère Detolsan, Bernard Calvet, Philippe Girbas, Elodie Calvet, Pauline Viviès, Marie Noëlle Benoit, Maryse Oules, Françoise Gau, Michel Munoz, Adrien Buratto, Catherine Combes, Michel Liffraud.

Photos : amateurs, F. Pech, M. Liffraud

Bulletin imprimable sur le site internet
www.lacrouzette.fr

Le Mot du Maire

C'est déjà notre troisième bulletin crouzétol de la mandature et tout pourrait paraître figé autour de nous depuis un an en raison d'un virus si compliqué à éradiquer. Au gré des confinements, des déconfinements, des mesures de freinage, des campagnes de tests ou de vaccination mais aussi et surtout des décès et des hospitalisations, nos capacités à avoir une vie professionnelle, familiale, sociale ou municipale évoluent ainsi que nos facultés d'adaptation à nous frayer un chemin, un autre chemin (« plutôt la vie »).

Pour autant les efforts de chacun pour respecter les gestes barrières et les mesures édictées se sont poursuivis (et il faut ne pas se relâcher).

Pour autant les entreprises du Sidobre ont globalement tiré leur « épingle du jeu » au regard des catastrophes économiques constatées dans d'autres secteurs d'activité et notre territoire au sens large reste dynamique et attractif.

Pour autant les acteurs locaux de la santé publique ou en charge de nos aînés ont su préserver l'essentiel (merci à eux).

Pour autant l'action municipale continue à un rythme plus saccadé et plus lent que nous le souhaiterions mais des projets qui nous tiennent à cœur émergent ou vont émerger (nous les avons déjà évoqués et vous en verrez quelques exemples en pages intérieures).

Cependant nos interrogations demeurent sur de nombreux points quant à l'avenir et rien n'est plus néfaste que l'incertitude et le manque de lisibilité sur les actions à mener et des menaces qui pèsent sur notre « futur sanitaire », sur les modifications sournoises de nos ressources fiscales pour la municipalité avec toujours moins d'autonomie, sur le devenir de nos écoles (menace de fermeture de classe à St Joseph), sur la pérennité de nos entreprises à l'échelle intercommunale.

Ces doutes ne doivent pas néanmoins nous pousser à la morosité, au pessimisme systématique, à la contestation bornée et négative de toute décision prise et au manque de respect de nos institutions et de ceux qui les font vivre.

Gardons à l'esprit la citation bouddhiste : « Le bonheur est né de l'altruisme et le malheur de l'égoïsme ».

F. BONO

La FIBRE en questions...

Elle arrive à grands pas dans notre montagne, et comme toute nouveauté elle génère nombre de questions...

Qu'est ce que peut m'amener la FIBRE ?

L'avantage principal de la fibre optique par rapport à l'ADSL (qui transite par un câble en cuivre) est que vous aurez une vitesse de connexion beaucoup plus élevée : le débit pour une connexion avec la fibre est de minimum 300 Mbits par seconde, quand pour l'ADSL, elle se situe entre 1 et 15 Mbits par seconde. Elle permet une meilleure utilisation du wifi que l'ADSL.



Suis-je automatiquement éligible à la FIBRE ?

Il convient de consulter d'abord le site « tarnfibre.fr » pour connaître les zones déjà desservies. Même si celle-ci a été déployée, un mauvais adressage, une connexion non répertoriée peut vous empêcher d'être éligible à la fibre.

Les opérateurs privés si vous êtes éligible ne manqueront pas de vous contacter. Nous vous rappelons que la Mairie n'a privilégié aucun opérateur.

Ce n'est pas parce que vous n'êtes pas éligible actuellement que vous n'allez pas le devenir : le département s'est engagé à fibrer tout le Tarn.

Quel opérateur choisir ? Ai-je des obligations ?

Vous avez bien entendu le choix de prendre l'opérateur que vous souhaitez, et n'êtes pas obligé de changer votre fournisseur actuel. Vous avez également le choix de refuser la fibre et rester avec votre abonnement actuel.

Est-ce que ça va me coûter plus cher ?

Un abonnement à la fibre optique ne coûte pas forcément plus cher qu'un abonnement ADSL.

Les offres d'entrée de gamme des principaux opérateurs autorisent la fibre sans surcoût, à partir du moment où le logement est raccordé.

Votre opérateur saura vous faire un devis détaillant les frais de mise en service s'il y en a et l'abonnement mensuel.

Comment ça va se passer ? Va-t-on intervenir dans ma maison ?

Lors de la souscription à votre offre fibre, vous allez convenir d'une date de rendez-vous pour l'installation de la fibre optique dans votre maison par un technicien. Cela se fait en deux étapes :

Le passage de la fibre optique de la rue à votre maison,

Une fois arrivée dans votre maison, il faut tirer la fibre jusqu'à l'endroit où vous souhaitez installer la Prise Terminale Optique. C'est à l'abonné de choisir où connecter sa box à la fibre optique, via la PTO. Selon la nature des travaux à effectuer, cela peut durer jusqu'à une demi journée.

Aurélie et son camio@net le LANDOU 2.0



Lors de l'édition du dernier bulletin en novembre, ce formidable projet en était à ses débuts et Aurélie n'avait pas commencé les tournées avec le camio@net LANDOU 2.0...

Cette structure vient à vous, deux fois par mois à Lacrouzette, et sillonne toutes les communes de la Communauté des communes Sidobre Vals et Plateaux...

Les premières sorties se sont faites sous la neige, et Aurélie prend ses marques auprès de la population. Elle est là pour vous aider dans vos nombreuses et parfois bien complexes démarches auprès de l'administration, la CAF, CPAM, divers services de l'état... Elle vous redirige aussi vers les services compétents.

Régulièrement des formations seront proposées, pour vous aider à évoluer dans une société où tout va très vite et où on peut parfois se sentir dépassé.

Le camio@net est équipé d'une parabole qui permet de se connecter partout où il va, d'ordinateurs, d'une imprimante, et pourra donc vous soutenir dans toutes vos démarches.

De nouveaux projets pour les mois à venir mais nous y reviendrons dans le prochain bulletin...

N'hésitez pas à vous rapprocher d'Aurélie.

Les dates de passage seront régulièrement affichées sur le panneau lumineux...

Retenez pour Lacrouzette :

À Campselves le 2ème mercredi du mois

Au Théron le 4ème vendredi du mois

Tél : 06 49 92 23 79

Mercredi 14 avril 14 h - 16 h Campselves

Vendredi 30 avril 10 h - 12 h Théron

Café et accompagnement



La Commission Sociale toujours là pour vous ...

C'est dans un contexte inédit, tenant compte des annonces gouvernementales et afin d'assurer la sécurité des participants, que la municipalité a été contrainte d'annuler le goûter des aînés.

Cette année très spéciale ne nous a pas non plus permis de passer ces quelques moments de convivialité, si chers à leurs yeux, avec nos résidents de la maison de retraite.

Des chocolats ont été déposés auprès du directeur, M Dagueneau, qui s'est chargé de les distribuer.

Qu'importe, afin de maintenir l'esprit de Noël et dans le plus strict respect des gestes barrières, les membres de la commission sociale ont eu le plaisir d'apporter une boîte de chocolats offerte par la mairie au domicile de nos aînés de 85 ans et plus.

Le père Noël a pu se rendre dans nos écoles et offrir un petit cadeau avec un goûter pour chacun des enfants.

Les enfants de la crèche n'ont pas non plus été oubliés et ont reçu leur petit cadeau.

Merci à la municipalité et aux membres de la commission sociale d'avoir illuminé un peu cette fin d'année difficile.

Et eux sont là ... Pour eux ...

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) composé de 12 membres du Conseil Municipal et d'habitants de la Commune, Présidé par M. Bono) soutient **l'équipe professionnelle et investie** qui en cette période compliquée a su s'investir **à la Résidence du Mailhol**.

Le personnel s'est impliqué doublement pour rendre la vie de nos résidents plus douce, les animations se sont réinventées. Aux difficultés rencontrées, des solutions se sont imposées.

Nous sommes très fiers de cette équipe menée par un Capitaine à l'écoute et tellement humain avec ses locataires !

Info importante : TIGEO

TIGEO, Notre partenaire pour mettre aux normes les adresses des administrés...

Un énorme travail de fourmi va être réalisé pour revoir l'adressage et le remettre aux normes imposées : il est en effet indispensable pour que les services de secours puissent intervenir dans de bonnes conditions d'avoir des adresses claires et fiables.

Elles serviront également pour le branchement de la fibre qui ne peut intervenir sans une adresse correcte de l'abonné et également pour bien d'autres services toujours plus « numérisés » nécessitant des adresses normées.

Les normes utilisées il y a 10 ou 15 ans ne sont plus valides même si le facteur arrive encore à nous trouver !!!

Cela va entraîner pour certains d'entre vous quelques désagréments. La plupart des adresses restera inchangé. Vous serez néanmoins prévenus en temps utile.

LES GEO-TROUVETOUT... LE FAB D'OC

Hautes Terres d'Oc met à disposition un espace et du matériel dédié aux ingénieurs penseurs et inventeurs que nous sommes tous...

Monsieur tout-le-monde peut y échanger ses savoirs, sa créativité et ses idées.

Cet espace est ouvert au grand public, aux associations, aux entreprises, aux artisans, aux porteurs de projets, aux demandeurs d'emploi, aux artistes !

C'est un laboratoire vivant ouvert à tous, un lieu d'expérimentations, une fabrique à projets.



Du matériel est bien sûr à disposition...

Accès internet,

Postes informatiques,

Des logiciels (programmation, dessin, photo, audiovisuel),

Des outils traditionnels pour travailler le bois et le métal,

Des outils numériques : imprimantes 3D, graveuse laser, brodeuse numérique, fraiseuse numérique, appareil photo, caméscope,

Des ateliers, des formations, des groupes, des événements et des conférences thématiques.

Fabrication de visières en haut, atelier photo en bas



Horaires d'ouverture :

Mercredi de 14h à 17h

Vendredi de 14h à 17h

Samedi de 9h à 12h

Venez rencontrer, partager et innover :

22 Rue du Moulin à Brassac



**Plus d'infos : anais.guiraud@hautesterresdoc.fr
Tél : 05.63.74.29.28**

Travaux et aménagements...



Les canalisations d'eau potable de la rue des Pyrénées ont fait peau neuve : ce n'était pas du luxe et ces travaux demandés depuis un bon moment ont enfin abouti, tout le système ancien a été remplacé.

Ces travaux menés avec précaution et efficacité ont permis de changer les canalisations vieillissantes ainsi que les compteurs obsolètes (plomb).

Ceux-ci ont été pris en charge par le délégataire (**Véolia**) sous l'égide du Syndicat des Eaux auquel nous appartenons (SIAH Dadou)

C'était dans les tuyaux depuis un moment mais tout prend du temps... Les travaux de réfection et de mise aux normes des wc du foyer ont enfin débuté : les sanitaires pour les personnes à mobilité réduite seront bientôt accessibles.

Prix total des travaux : 31 660 € HT

Ce projet a été subventionné par l'Etat (DETR)



Très prochainement les travaux de la nouvelle agence de l'ADMR dans les locaux jouxtant la poste vont démarrer : création d'une surface de 40 m2 aménagés pour une meilleure organisation.

Durant la saison pluvieuse du début d'année, les employés municipaux très polyvalents sont toujours au service de la commune... Mais souvent à l'intérieur... Les ateliers ont été rangés, tout le stockage inutile est parti à la déchetterie.



Création d'une **barrière** à l'aide de matériel de recyclage (anciens tubes de cages de foot) pour fermer le chemin des anciennes poubelles.



Réalisation d'une boîte à lire... ou boîte à livres.

Elle est installée sur la petite placette des anciens combattants rue de la mairie en face de la boulangerie. Chacun peut y emprunter ou amener des livres en bon état qui seront en partage. Au vu du succès de ce projet, une deuxième boîte à livres est à l'étude pour être installée à ...



Remise en place d'un poteau de basket sur la place du Théron qui a immédiatement fait le bonheur des ados...

LA POSTE (et la Mairie) investissent...

Les locaux de la poste vont être rafraîchis... Les employés municipaux vont sortir peinture et pinceaux pour lui redonner un petit coup de jeune ! Le volet roulant et du mobilier ont été remplacés (toujours avec l'aide de la Poste).

Un espace numérique en libre service a été installé par la Poste. Nathalie nous expliquera tout ça dans le prochain bulletin.

Projet d'aménagement du cœur de village...

Le projet se concrétise, les travaux vont commencer très prochainement :

Création d'une liaison entre la place du Théron et la rue Jeanne d'Arc avec un bel escalier en granit.

Aménagement de la place Jean de Nadal qui se trouve sous la Mairie : places de parking, jardins partagés, jeux pour enfants... Ceci afin d'améliorer le cheminement au centre de notre bourg.

Nous vous en dirons plus dans le prochain bulletin municipal...

QUE D'EAU...!

Les épisodes pluvieux exceptionnels de mai 2020 ont entraîné des glissements de terrain, des éboulements et des embâcles importants au « **Saut de la truite** ». Les premiers travaux d'urgence ayant été effectués par Burlats, les habitants de la Ferrière (Burlats et Lacrouzette) ont ainsi pu circuler normalement.

Le site et ses abords demandaient des réaménagements majeurs et une réflexion plus poussée car le « Saut de la truite » fait partie d'un espace naturel protégé « Natura 2000 basse vallée du Lignon »,

géré et suivi par un comité de pilotage assuré par le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc (PNRHL) avec les conseils et cautions scientifiques du Conservatoire d'Espaces Naturels de Midi-Pyrénées (CEN).

D'autres pluies importantes sont venues rajouter encore d'autres éboulements, arbres et embâcles dans le lit du ruisseau empêchant l'écoulement normal des eaux et gênant ainsi une circulation normale des riverains de la Ferrière (février 2021).



Dès lors et au vu du caractère urgent et en accord bien sûr avec le propriétaire (EDF) les éboulements, arbres, végétation qui bloquaient le Lignon et inondaient le pont, ont été enlevés par une équipe spécialisée du Syndicat mixte de rivière (SMBA) gestionnaire délégué sur le Bassin Agout.

Des aménagements mineurs, simplifiés mais nécessaires ont été réalisés avec efficacité par les employés de la commune de Lacrouzette.

EDF dans le cadre de ses projets environnementaux a mandaté un géologue expert pour donner son avis sur la stabilité des plaques en haut du site et abords du ruisseau. Il convient de réaménager le site en tenant compte des contraintes environnementales, touristiques, techniques et foncières.

Le PNRHL suit le dossier (avec la commune et le propriétaire) et sollicitera l'avis de la DREAL ainsi que des fonds prévus pour la restauration des milieux naturels avec enjeux de biodiversité.

Affaire à suivre...

INFOS DIVERSES

Il y a de plus en plus de chiens, avec des maitres irrespectueux à qui l'on n'a jamais dit apparemment qu'il faut ramasser les crottes....
Avoir un chien (ou plusieurs chiens !) n'est pas un acte anodin.

L'amende prévue est de 35 euros et sera dressée à toute personne prise sur le fait...



Dorénavant **le raticide** ne sera plus distribué en mairie mais **au foyer**.

Nous rappelons que la distribution est règlementée, un registre est tenu à jour.

Ces produits toxiques sont dans de petits sachets qu'il ne faut pas ouvrir et sont à déposer sur les lieux de passage des rats.

A manipuler avec des gants et à conserver hors de portée des enfants

Si vous souhaitez faire des **travaux extérieurs** qui vont modifier le visuel de votre maison ou de votre terrain (**construction ou réfection clôture, toiture, façade, terrasse, abri de jardin, mise en place d'un portail, de porte ou fenêtre supplémentaire...**) pensez à faire **une déclaration de travaux** en mairie **avant de commencer vos travaux**, et attendez l'accord.

Le dossier est **téléchargeable sur le site internet** onglets « commune », « urbanisme » et « Accès et formulaires ».

Il doit être retourné complété en mairie et sera instruit en communauté de communes qui vous apportera une réponse.



Elections Départementales et Régionales les 13 et 20 juin prochain...

Les élections départementales permettront de renouveler 101 conseils départementaux (anciens conseils généraux) en France, qui seront élus pour une durée de 6 ans. Dans chaque département, pour chaque canton, on désigne par élection au suffrage universel direct au scrutin binominal majoritaire un binôme homme-femme.

Pour le Tarn, il y a **23 cantons** et donc **46 élu(e)s** qui siègent pour le moment sous la présidence de **Christophe RAMOND**. Ces élus sont sur le terrain au service des citoyens et des élus communaux et intercommunaux. **Lacrouzette** fait partie du canton « **Hautes Terres d'Oc** » qui comprend **26 communes** de Lacaune à Vabre en passant par Brassac sur une superficie de **848,35 km²** et pour une population de **12 924 habitants** (en 2018).

Les élections départementales se dérouleront les **13 et 20 juin 2021**. **Les élections régionales** se tiendront aux mêmes dates.

Les régionales seront l'occasion de renouveler les **153 membres** du Conseil Régional d'Occitanie désignés à la suite de la fusion des régions en 2015. Les futurs conseillers régionaux seront élus au scrutin proportionnel plurinominal avec une prime majoritaire de 25 % des sièges attribués à la liste arrivée en tête. **Le Tarn** devra désigner **13 conseillers régionaux**.

Les deux élections (régionales et départementales) auront lieu les mêmes jours au Foyer Rural (et non pas à la mairie) tant pour des raisons sanitaires que pour des raisons de bonne organisation.

Evolutions techniques et financières des déchets



Au cours des prochaines années, nous allons connaître des changements importants pour la collecte des déchets. En effet, les lois sur la « Transition énergétique » et « Anti-gaspillage pour une économie circulaire » imposent de diviser par deux les quantités d'ordures ménagères enfouies au bioréacteur. Ces lois imposent également de mettre en place une séparation des biodéchets (déchets de cuisine fermentescibles) et de trier l'ensemble des emballages plastiques.

Les tonnages de déchets résiduels, jusqu'à présent enfouis dans le bioréacteur, devront être valorisés de façon différente. Trifyl a donc fait le choix de construire une nouvelle usine de valorisation sur le site de Labessière-Candeil, plutôt que d'exporter une partie des déchets sur des structures privées. Cette option permettra à Trifyl de mieux maîtriser les coûts de gestion liés à ces changements. Cette nouvelle usine permettra de :

- . valoriser les biodéchets qui seront collectés en sacs de couleur différente dans le même bac que les ordures ménagères actuellement
- . récupérer des matières valorisables (métaux, plastiques, combustibles solides de récupération...) de manière à n'enfouir que 20% des déchets entrant à l'usine.
- . réinjecter le biogaz récupéré par méthanisation dans le réseau gaz de France.

En parallèle, le centre de tri de Labruguière sera réaménagé afin de trier les nouveaux emballages plastiques qui pour l'instant ne sont pas encore recyclés (films et sacs plastiques, barquettes, pots de yaourt...). Les consignes de tri deviendront identiques partout en France.

Enfin, le centre de tri de Blaye-les-Mines sera converti en centre de valorisation des déchets issus des déchèteries ; ce qui permettra notamment de mieux valoriser les types de déchets « tout-venant ».

Les enjeux financiers sont donc très importants pour les années à venir.

La communauté de communes devrait pouvoir continuer à maîtriser ses coûts de « Collecte » (frais de personnel, carburant, équipements), mais elle subira les hausses qui impactent la partie « Traitement » déléguée à Trifyl. Ainsi, en plus des obligations de mise aux normes imposées par le législateur, la « Taxe sur les activités polluantes » (TGAP) devrait passer de 18€/tonne en 2020 à 65€/tonne d'ici 2025.

Le choix d'investissements très importants faits par Trifyl permettront de faire face à ces enjeux. Des recettes seront générées par les activités de recyclage/valorisation portées Trifyl. La construction d'une nouvelle usine évitera d'externaliser les déchets dans des incinérateurs. Par ailleurs, d'autres territoires (secteur de l'Aveyron notamment) sont des clients intéressés par les activités de Trifyl.

Notre territoire, grâce à la bonne implication de ses habitants, bénéficie de bons ratios de tri.

Il est en effet indispensable de continuer à bien trier, en quantité et en qualité, nos déchets afin d'enfouir le moins possible d'ordures ménagères ; ceci, autant pour des raisons écologiques qu'économiques (les augmentations seront moins fortes).

Nous remercions sincèrement les habitants du territoire pour leur coopération.

Continuons à réduire nos déchets ! Le meilleur des déchets est celui que l'on ne produit pas.

Petit rappel tout bête mais pas inutile...



POUBELLE JAUNE JE TRIE

Bouteilles plastique, bidons, papiers, journaux, catalogues, canettes, boîtes de conserve, aérosols, barquettes aluminium, cartons et briques alimentaires.



Lorsque des indéclicats mettent tout et n'importe quoi dans un container jaune, celui-ci est détecté par les collecteurs qui ne peuvent de ce fait pas vider ce container dans le camion sous peine de se faire refuser arrivés au centre de tri.

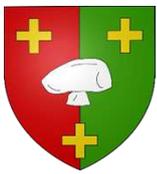
Le container est alors retourné, ouverture vers l'arrière et sera vidé dans le camion poubelle qui récupère les containers verts.

Résumé : si tu jettes n'importe quoi dans la poubelle jaune tu pénalises ton voisin qui lui a trié. La totalité du container ne pourra pas être recyclé.

Donc dans le doute, mettez dans la poubelle verte.

La seule façon de limiter le coût du tri qui va malgré tout augmenter reste LE TRI.

Et oui on répète on répète... Qui sait... Ca va peut être finir par rentrer !



REDUCTION DES DECHETS

Pourquoi un article sur la réduction des déchets rédigé par la commission patrimoine ?

Parce que les ressources en matière première de notre planète ne sont pas infinies.

Parce que l'air que nous respirons, l'eau que nous buvons sont notre bien commun à tous.

Parce qu'il n'y a plus de plan B et parce que chaque geste compte.

Parce que la planète elle-même est notre patrimoine à tous et à chacun.

Chaque Français produit environ 590 kg de déchets ménagers par an. Si on y ajoute les déchets "professionnels", on arrive au total de 14 tonnes de déchets par habitant et par an ... c'est ENORME !

Cette quantité de déchets a doublé en 40 ans, malgré les politiques de sensibilisation mises en place.

Pourquoi ? Les produits sont de moins en moins durables, et en corrélation, les achats de plus en plus fréquents...

Alors réduire ses déchets, pourquoi et surtout, COMMENT ?

. Pour limiter la surconsommation de matières premières et des ressources en général.

Parce que renouvelable ne veut pas dire illimité.

Parce que des pénuries de certaines matières rares sont à prévoir

En privilégiant la réparation au remplacement systématique des appareils électriques et électroniques

En évitant la surconsommation : pensez aussi à acheter d'occasion, louer ou emprunter !

En respectant les conseils d'utilisation (mode d'emploi pour les appareils, dosage pour les produits d'entretien ou de santé, etc.)

En apportant en déchetterie ce qui ne fonctionne plus afin que ce soit recyclé

En donnant ou vendant ce dont on n'a plus l'usage mais qui est encore valable (en plus ça fait de la place !)

En signalant sur sa boîte aux lettres que la publicité n'est pas acceptée (vous recevrez quand même les infos mairies, foyer, communauté de commune et autres). Des autocollants « STOP PUB » sont disponibles en mairie (et c'est gratuit) !

En prêtant attention à l'indice de réparabilité des appareils neufs avant achat : c'est une note obligatoire à faire apparaître sur les produits (un peu sur le modèle du nutriscore). Cet indice est mis en place depuis le 1er janvier 2021 dans le cadre de la loi anti-gaspillage promulguée le 10 février 2020, sur plusieurs types d'appareils (smartphone, ordinateur portable, lave-linge, téléviseur, etc.). Pour en savoir plus : <https://www.indicereparabilite.fr/>



. Pour préserver la qualité (et la beauté) de notre environnement

Parce que certains déchets sont permanents

Pour limiter les émissions de gaz à effet de serre (fabrication mais aussi élimination des déchets par enfouissement ou incinération)

En évitant les produits suremballés

En achetant en vrac quand c'est possible.



En faisant ses courses localement chaque fois que c'est possible (on gagne aussi du temps, on économise sa patience en évitant les centres commerciaux, on y croise moins de monde, et en plus c'est bon pour le tissu économique local !)

Nos commerces locaux vendent maintenant des produits en vrac et acceptent les contenants réutilisables.

Pour faire des économies

Parce que notre taxe a augmenté

En diminuant le coût financier de l'élimination des déchets (moins de déchets produits, moins de coût d'élimination)

En compostant ses déchets organiques

En privilégiant pour le stockage des récipients en verre plutôt qu'en plastique (de simples bocaux à conserve font très bien l'affaire)



En gérant les stocks pour éviter le gaspillage alimentaire (établir les menus avant de faire les courses, faire une liste et s'y tenir : éviter de faire les courses le ventre vide... ou avec les enfants !... Et ne pas oublier la liste !)

En privilégiant l'eau du robinet à celle en bouteilles

En préférant les produits frais à cuisiner aux produits industriels (suremballés et pleins d'additifs, qui plus est !)... Et c'est meilleur pour la santé.

En limitant le nombre de produits ménagers (et pourquoi pas en les fabricant soi-même ?)

La Commission Patrimoine, Bérangère, Françoise et les autres travaillent sur un projet porté il y a 10 ans par une équipe municipale et qui n'avait pu aboutir.

L'équipe actuelle va pouvoir finaliser le projet « **SENTIER DES VENELLES.** »

Le prochain bulletin vous en parlera plus longuement.....

Les Ecoles...

Le père Noël a affronté le vilain virus pour venir voir les enfants à l'école publique... Petits et grands l'ont accueilli avec le sourire et les masques...



L'école St Joseph...

Malgré le contexte sanitaire pesant, l'équipe enseignante de l'école St Joseph met tout en œuvre pour réaliser et faire aboutir certains projets :

Liaison avec l'école Barral (Castres) autour des textes poétiques (CM1, CM2), ainsi que des échanges sur les territoires (contexte rural et urbain).

Le Projet Musique avec la présence d'un intervenant professionnel (cycles 1 et 2), avec une belle représentation en fin d'année.

Le « **Projet Paris** » : voyage scolaire de fin d'année avec la découverte des monuments historique, château de Versailles, Tour Eiffel, Arc de Triomphe et bien sûr le granit des Champs Elysées... Doit finalement être annulé !



Nous vous souhaitons une bonne et belle année 2021, avec quelques photos de Noël 2020 masqué !





La RUCHE et ses petites abeilles



LA RUCHE est un accueil de loisirs, une bulle d'oxygène pour les enfants de Lacrouzette et des communes avoisinantes, qui accueille les enfants de 3 à 13 ans les mercredis et les vacances scolaires.

Ce sont des bénévoles qui gèrent cette structure associative (bénévoles qui ont un travail, des enfants, une vie bien remplie et qui malgré tout prennent du temps et nous les en remercions vivement) :

Présidente : Laetitia Albert - Vice-Présidente : Virginie Chartron

Trésorière : Elodie Ranvier - Secrétaire : Jessica Restoux

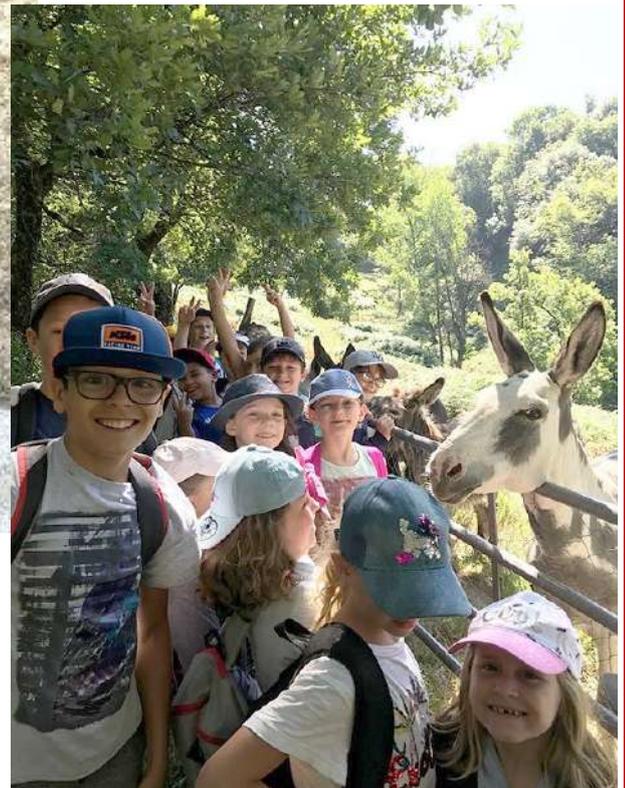
La force de l'accueil de loisirs de La Ruche est sa jolie collaboration entre les animatrices et le bureau.

Car La Ruche, c'est également du personnel compétent et régulier (les mêmes intervenants sont en principe en poste pour les vacances), deux employées municipales mises à disposition : Florence Barragan, titulaire du BAFA, et Mathilde Ricard, directrice, qui sait innover et intéresser les enfants, même en période compliquée comme cette année 2020... et ça continue en 2021...

Impossible de faire des sorties en bus à cause d'un protocole à suivre ? Qu'à cela ne tienne, les sorties se feront dans le Sidobre, à la découverte de dame nature, chez Florence à la découverte des animaux, au gymnase mis à disposition par la mairie, à la base de loisirs de la Bessière...



Le karaoké à la Bessière qui a en...chanté nos petits...



Les activités proposées, toujours plus ludiques les unes que les autres sont adaptées à chaque âge et à chaque saison, et suivent un projet éducatif et pédagogique réfléchi en amont.

Stage de HIP HOP au foyer



C'est ainsi que cet été encore La Ruche a permis aux petites abeilles de passer de belles vacances en multipliant les activités au sein de l'accueil de Loisirs (dans les locaux de l'école publique du Sidobre) mais également en extérieur grâce à une équipe d'animation impliquée et à l'écoute.



Les enfants ont pu s'initier au Hip-Hop, à l'escrime et aux numéros de cirque, se promener, se baigner et pique-niquer dans le Sidobre, pousser la chansonnette lors d'un karaoké improvisé pour terminer en beauté les vacances par une super journée de KOH-LANTA...



Les photos parlent d'elles même : nul doute que les enfants sont repartis avec plein de souvenirs en tête. Vous pouvez retrouver toutes ces photos et plus encore, les programmes actualisés, les infos de La Ruche et tous les tarifs sur la page Internet (accessible depuis le site internet de Lacrouzette : www.lacrouzette.fr).



Les bébés de 2020...

27.01.2020 : **Aubin** - fils de Céline Pomayrol et Jérémy Calvet
09.04.2020 : **Chloé** - fille de Gabrielle Almeras et Gérard Bénassac
13.04.2020 : **Marceau** - fils de Estela Thouy et Romain Bourges
22.04.2020 : **Martin** - fils de Anaïs Alcibiade et Pierre Séguier
13.07.2020 : **Antoine** - fils de Céline et Gérard Bastide
01.09.2020 : **Milo** - fils de Virginie Pech et J.Christophe Armengaud
05.09.2020 : **Leïla** - fille de Sophie Pithon et Boris Calvet
06.09.2020 : **Marilou** - fille de Eugénie Barthès et Pierrick Girbas
06.09.2020 : **Lindsey** - fille de Sandy Mauriès et Franck Raffin

Les mariés de 2020...

20.06.2020 : Céline Barthe et Grégory Marty
20.06.2020 : Laurence Séguier et David Charret
18.07.2020 : Chantal Armengaud et Bruno Béril
25.07.2020 : Nathalie Brice et Nicolas Hardouin

Et en plus 3 autres mariages en 2020, sans accord des mariés de diffusion de publicité.



Ils nous ont quittés en 2020...

20.03.2019 : Gilbert Surrel - 86 ans *
29.09.2019 : Jean Cavallès - 82 ans *

28.01.20 : Rolland Cathala - 72 ans
05.02.20 : Michèle Maffre - 74 ans
07.02.20 : Claudine Bourges - 69 ans
07.02.20 : Henri Boyer - 86 ans
15.03.20 : Jacques Séguier - 82 ans
28.03.20 : Marcelle Rouanet - 98 ans
29.04.20 : Gabriel Vincent - 96 ans
16.07.20 : André Surrel - 83 ans
21.07.20 : Simone De Brito - 86 ans
24.07.20 : André Bonnel - 88 ans
31.07.20 : Yvette Maynadier - 82 ans

03.08.20 : Gervais Salvetat - 88 ans
14.08.20 : Maria Cros née Bouisset - 96 ans
31.08.20 : Odette Bardou - 94 ans
04.09.20 : Madeleine Cabrol née Caminade - 86 ans
12.09.20 : Louis Albert - 85 ans
24.09.20 : Huguette Macrez née Armengaud - 86 ans
01.10.20 : Manuel Viégas - 85 ans
02.10.20 : Paul Boyer - 82 ans
07.10.20 : Bernard Latger - 67 ans
07.11.20 : Guy Maraval - 72 ans
13.11.20 : Pierre Calvet - 93 ans
14.11.20 : René Cabrol - 92 ans
08.12.20 : Pierre Thouy - 72 ans

* ces deux personnes n'apparaissent pas sur l'état civil de 2019 suite à une erreur indépendante de notre volonté.

Les crouzétoleries....



Les années se suivent et ne se ressemblent pas forcément...

Ce début 2021 nous fait l'honneur de pouvoir faire de très belles photos sous la neige. Nous vous faisons profiter de cette superbe vue du Lac de Merle immortalisée par Florian Pech.

Le froid a saisi tout le monde en ce début d'année, mais ce n'est rien comparé aux températures polaires de l'année 1985 où les plus de 40 ans se souviendront des voitures qui ont roulé sur notre lac du merle gelé (à ne surtout pas reproduire).... Certains y avaient même installé une table, des chaises, et fait une belote...

Nous vous faisons profiter de ce magnifique cliché qui laisse deviner les rochers sous le lac gelé.